

LE HCoC ET LES ÉTATS D'ASIE DU SUD

HCoC Issue Brief - Mars 2025

En bref

Les missiles balistiques possédés par l'Inde et le Pakistan sont principalement **conçus comme vecteurs pour leurs armes nucléaires**. Intrinsèquement liés à la sécurité nationale de ces deux pays, ces **missiles affectent la sécurité régionale en Asie du Sud**.

Les efforts de maîtrise des armements ont jusqu'à présent été déployés **au niveau bilatéral**. La souscription à d'autres instruments – dont le HCoC – **reste faible** dans la région, bien que l'**Inde ait rejoint le Code en 2016**.

Étant donné le nombre d'essais de missiles et de lancements spatiaux, **le HCoC peut permettre d'accroître la transparence et d'éviter tout malentendu**. Il démontre la **responsabilité des États** et leur offre un **forum pour exprimer leurs préoccupations**. Le HCoC crée également un **cadre pour le développement pacifique des activités spatiales**.

À propos du Code de conduite de La Haye

Adopté en 2002, le Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques (HCoC) est un instrument politiquement contraignant visant à limiter la prolifération des vecteurs d'armes de destruction massive (ADM). Composé d'un ensemble de mesures de transparence et de confiance, le HCoC est le seul instrument multilatéral centré sur les vecteurs d'ADM. Signé par 93 États à sa création, le HCoC compte désormais 145 États signataires (2025).

En adhérant au HCoC, les États s'engagent à **respecter un ensemble de traités des Nations unies et de conventions internationales sur la sécurité spatiale**, à soumettre une **déclaration annuelle** concernant leurs capacités en matière de missiles balistiques et leur politique nationale relative aux traités et instruments de non-prolifération et de désarmement, et à **envoyer des notifications préalables** à tout lancement de missile ou de lanceur spatial. Ces documents sont mis en ligne sur une plateforme dédiée, gérée par l'Autriche, qui fait office de contact central immédiat du HCoC. L'adhésion au HCoC est gratuite.

Si les États signataires s'engagent à « faire preuve de la plus grande retenue » dans le développement de capacités balistiques, il convient de souligner qu'il ne leur est **pas interdit de posséder des missiles balistiques ni de mener des activités de lancement spatial**. L'adhésion au HCoC permet en outre aux États d'avoir **accès aux informations partagées par les autres États** signataires et de **mettre en avant leur engagement politique** en faveur de la non-prolifération et du désarmement.

Facteurs et conséquences du développement des arsenaux balistiques en Asie du Sud

Aujourd'hui, l'Asie du Sudⁱ compte **deux possesseurs de missiles balistiques : l'Inde et le Pakistan**ⁱⁱ. Toutefois, le Bangladesh envisage désormais d'acquérir des missiles balistiques, ayant sollicité le Pakistan pour se procurer le missile Abdali afin de renforcer sa dissuasion vis-à-vis de l'Indeⁱⁱⁱ. Les raisons qui les ont

poussés à acquérir des capacités balistiques sont multiples, notamment le désir de statut et de prestige, la capacité d'infliger des dommages considérables (surtout s'ils sont couplés à des ADM), ainsi que l'effet psychologique associé à une frappe potentielle^{iv}. En Asie du Sud, **le contexte régional de sécurité a joué un rôle majeur dans les développements balistiques**. Ainsi, les tensions entre l'Inde et le Pakistan ont largement contribué à l'accroissement des arsenaux. L'Inde s'est également intéressée à la région Asie-Pacifique au sens large, et notamment à la Chine – d'où sa décision de développer des missiles balistiques intercontinentaux (ICBM). Ces développements balistiques de l'Inde et du Pakistan jouent un rôle dans la perception et la définition par les autres États de la région de leur sécurité et de leur stratégie. Par conséquent, **les risques associés aux missiles balistiques ne se limitent pas uniquement à l'Inde et au Pakistan** ; ces systèmes ont également des implications régionales plus larges^v.

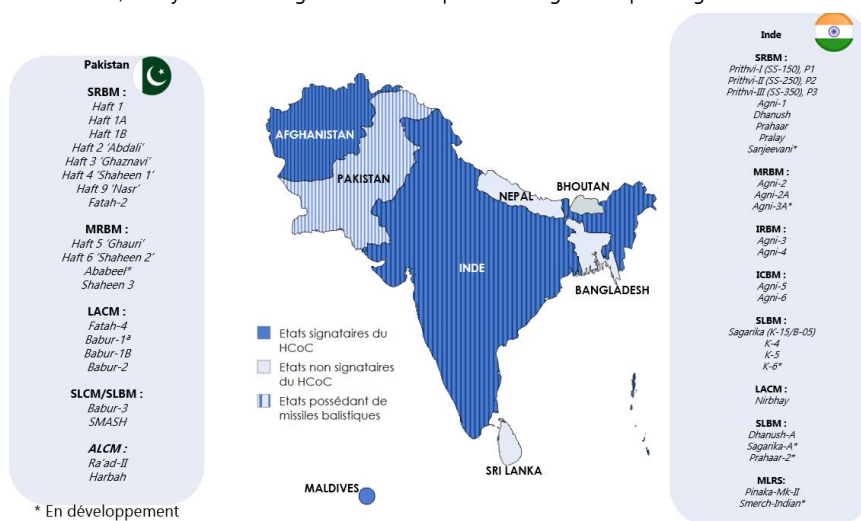


Figure 1. Capacités balistiques et abonnement au HCoC en Asie du Sud (créé avec MapChart.net)

Les capacités balistiques de l'Inde et du Pakistan sont, pour une large part, liées à leurs stratégies de dissuasion nucléaire. À partir des années 1960, parallèlement à leur acquisition d'armes nucléaires (1974 pour l'Inde et 1998 pour le Pakistan), les deux pays ont commencé à travailler sur les technologies balistiques :

Inde^{vi} Parallèlement à la recherche et au développement dans le domaine spatial, l'Inde a poursuivi plusieurs programmes de missiles dans les années 1970 et 1980. Elle a testé avec succès le missile balistique à courte portée Prithvi (SRBM) en 1988, tout en développant l'Agni-1 à plus longue portée. Aujourd'hui, le pays déploie plusieurs systèmes à courte et moyenne portée et a fait progresser ses ICBM : l'Agni-5 MIRV (testé en mars 2024) et l'Agni-6 en développement. Elle a achevé le SLBM K-5 (portée 5 000–6 000 km) et travaille sur le K-6 hypersonique (~8 000 km). En novembre 2024, l'Inde a testé un missile hypersonique de plus de 1 500 km. Depuis son adhésion au RCTM et au HCoC en 2016, ses exportations ont crû, incluant un contrat Akash de 200 M\$ avec les Philippines en 2025.

Pakistan^{vii} Le programme balistique du Pakistan est issu de son programme de recherche spatiale et a débuté au début des années 1960. Cela a conduit aux essais des missiles balistiques Haft-1 et Haft-2 en 1989, et au développement ultérieur de plusieurs missiles balistiques à portée intermédiaire (IRBM) avec

l'aide de la Corée du Nord (technologie Nodong) et de la Chine (cette dernière a également vendu des missiles M-11 au Pakistan)^{viii}. Aujourd'hui, le pays déploie une série de SRBM (Hatf-I/II/Nasr) et de MRBM tels que le Ghauri (Hatf-V) et le Shaheen-II (Hatf-VI), renforcés par le MRBM MIRV-capable Ababeel et le Shaheen-III. Un amendement récent de contrat US ne prévoit aucune livraison de nouveaux missiles, se limitant à la maintenance de ses capacités existantes.

Les **récents développements balistiques contribuent à accroître la défiance mutuelle** qui caractérise les relations entre les deux puissances régionales. L'Inde développe actuellement un programme de défense antimissile (Mission Sudarshan Chakra), tandis que le Pakistan a déployé depuis 2017 plusieurs batteries du système chinois de défense aérienne à basse et moyenne altitude (LOMADS) LY-80 et le HQ-16FE^{ix}; et a testé en 2023 et 2025 son MRBM Ababeel à têtes multiples (MIRV) en phase finale de qualification^x. De son côté, le déploiement de SLBM par l'Inde (Sagarika, K-15/ K-4) pourrait conduire pour la première fois au couplement de missiles et de têtes nucléaires dans la région (les composants aériens et terrestres sont normalement maintenus à l'état désassemblé)^{xi}. En outre, les **préoccupations en matière de sûreté, de sécurité et de prolifération sont alimentées par l'activité des acteurs non-étatiques** présents dans la région. La mise en service de systèmes balistiques à très courte portée tels que le Nasr pose également des questions sur le contrôle ultime des armes nucléaires par les autorités politiques.

Soutien régional au désarmement et à la non-prolifération des ADM

Les **efforts de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération des ADM dans la région** ont été, sans surprise, affectés par les **tensions régionales** et le développement des arsenaux nucléaires de l'Inde et du Pakistan. En outre, des **facteurs politiques**, notamment un désaccord sur les principes qui sous-tendent le régime international de non-prolifération, ont également conduit certains États à rester en dehors de plusieurs conventions. Si les États d'Asie du Sud ont, dans leur grande majorité, signé ou ratifié de nombreux instruments multilatéraux clés (Convention sur les armes

La question des missiles de croisière

Des missiles de croisière sont actuellement développés par l'Inde (BrahMos et Nirbay) et le Pakistan (Ra'ad et Babur). Ces systèmes peuvent emporter une tête nucléaire ou conventionnelle et leur **déploiement pourrait entraîner de dangereux malentendus**, et conduire à une **instabilité croissante** dans la région. Ils peuvent également être une **source majeure de prolifération**. Les missiles de croisière ne sont actuellement pas inclus dans le champ d'application du HCoC, et la question de leur inclusion fait l'objet d'un débat permanent (voir « Pourquoi le HCoC porte-t-il exclusivement sur les missiles balistiques ? »)

	Afghanistan	Bangladesh	Bhoutan	Inde	Maldives	Népal	Pakistan	Sri Lanka
Ratification du TNP	✓	✓	✓		✓	✓		✓
Ratification de la CIAC (ou adhésion)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ratification de la CIAB (ou adhésion)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ratification du TICE	✓	✓			✓			✓
Ratification du TIAN		✓			✓			✓
Rapport initial au Comité 1540	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Plan national de mise en œuvre au Comité 1540								
Nomination d'un point de contact pour la mise en œuvre de la résolution 1540	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Signature d'un protocole additionnel avec l'AIEA	✓	✓		✓				
Approbation de l'initiative de sécurité contre la prolifération	✓							✓

Figure 2. Adhésion des États d'Asie du Sud aux accords multilatéraux de désarmement, de non-prolifération et de maîtrise des armements

chimiques (CIAC), Convention sur les armes biologiques (CIAB) et Traité de non-prolifération (TNP)), les deux principales puissances régionales, l'Inde et le Pakistan, restent en dehors du TNP – pierre angulaire du régime de non-prolifération – et ne sont pas prêts à renoncer à leurs arsenaux nucléaires pour rejoindre le régime. Au-delà de la question du TNP, **le niveau d'adhésion à certains instruments reste bas**, notamment en ce qui concerne le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE), seuls quatre États d'Asie du Sud l'ayant ratifié. En ce qui concerne la Résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations unies, aucun des États de la région n'a soumis son plan national de mise en œuvre. De même, seulement la moitié des États de la région ont signé un protocole additionnel avec l'Agence internationale de l'énergie atomique.



En ce qui concerne le HCoC, seuls 3 des 8 États membres de l'ASACR y ont souscrit à ce jour. Cela signifie que la région a actuellement l'un des taux de souscription au HCoC les plus bas. La signature par l'Inde en 2016 a cependant constitué un développement très bienvenu, New Delhi étant un acteur clé dans les domaines balistique et spatial.

En outre, le nombre (croissant) de votes en faveur des résolutions bi-annuelles de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) en faveur du HCoC illustre le **soutien de l'Asie du Sud à son contenu et à ses objectifs** (figure 3). Parmi les cinq États sud-asiatiques non-signataires, quatre ont presque toujours voté en faveur des résolutions. **Le Pakistan reste le seul État à s'abstenir**, citant comme raisons de ce vote les négociations *ad hoc* du HCoC – en dehors du cadre des Nations unies, la non-inclusion des missiles de croisière ainsi que des préoccupations de sécurité. En outre, les États de la région impliqués dans l'exploration spatiale ont adhéré aux différents traités et conventions cités dans le HCoC.

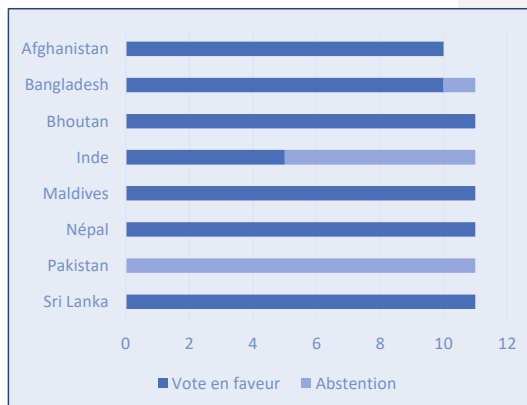


Figure 3. Votes des États d'Asie du Sud lors des résolutions bi-annuelles de l'AGNU en faveur du HCoC

L'Inde et le Pakistan ont également négocié une

série de mesures de confiance bilatérales – reconnaissant ainsi leur importance dans le domaine des ADM et de leurs vecteurs. Face au **risque élevé d'erreur d'interprétation autour du développement et des essais de leurs capacités balistiques respectives**, l'accord de 2005 sur la notification préalable des essais de missiles balistiques, puis prolongé en 2011. Cet accord prévoit la notification 72 heures à l'avance des essais en vol de missiles balistiques, et fixe des limites géographiques et des trajectoires claires pour ces essais.

Un outil contribuant au renforcement de la stabilité régionale

L'Inde et le Pakistan aspirent à d'être traités comme des puissances nucléaires responsables – ce qui a conduit New Delhi à rejoindre le HCoC. De fait, la transparence permise par les déclarations annuelles et les notifications de pré-lancement apporte de la clarté et **évite les erreurs de calcul potentielles**. Elle **démontre également la responsabilité des États qui développent ces systèmes**, notamment à la lumière des préoccupations passées concernant le transfert de technologies sensibles. **Le HCoC est également utile pour la région de manière plus générale, étant donné le nombre**

élevé d'essais de missiles et de lancements spatiaux qui ont lieu en Asie du Sud. Adhérer au HCoC permet aux États qui ne disposent pas de capacités balistiques d'**exprimer leurs préoccupations en matière de sécurité et d'exiger de leurs voisins qui développent des missiles une certaine transparence.** La défiance restant forte dans la région, les mesures de confiance peuvent constituer un moyen efficace d'imposer des contraintes mutuelles et de limiter concrètement le risque d'escalade. Enfin, **les mesures de confiance peuvent déboucher sur des accords de maîtrise des armements plus ambitieux et vérifiables à long terme** – une évolution bienvenue pour freiner la course aux armements dans la région. Par conséquent, le HCoC – avec les autres mesures de contrôle des exportations, les régimes des Nations unies et les initiatives bilatérales existantes – constitue un outil précieux pour renforcer la stabilité régionale et réglementer des systèmes dangereux – en particulier lorsqu'ils sont associés à des ADM.

Le HCoC et les évolutions dans le domaine spatial

Le HCoC pourrait également apporter des avantages en matière de développement spatial. Outre les missiles balistiques, le HCoC couvre les lanceurs spatiaux, qui utilisent certaines technologies similaires. Il reconnaît que « Les États ne doivent pas être privés de la possibilité de **tirer parti de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques** » et propose un **ensemble de principes et un cadre pour la notification des lancements spatiaux.** Cette disposition est particulièrement pertinente pour l'Asie du Sud, région dans laquelle se développent rapidement les capacités spatiales. L'Inde est devenue l'une des principales puissances spatiales au monde, le Pakistan dispose de capacités importantes et **tous les États – à l'exception des Maldives – sont propriétaires ou participent à la mise en œuvre d'un satellite.** L'Inde a également lancé l'initiative *South Asia Satellite*, qui vise à stimuler les services de télécommunication et de radiodiffusion, et à laquelle participent la plupart des États de la région (à l'exception du Pakistan).

Les **applications potentielles des satellites sont nombreuses**, notamment dans les domaines des télécommunications et de l'éducation, de l'agriculture, de la gestion des infrastructures, ou encore du soutien en réponse à des catastrophes naturelles, etc. Mais le développement de l'espace peut donner lieu à des activités controversées et générer de l'insécurité. Par exemple, l'essai d'une arme antisatellite (ASAT) réalisé avec succès par l'Inde en mars 2019^{xii} a remis en question la notion d'utilisation pacifique de l'espace et a suscité des inquiétudes au niveau international car tout nouvel essai de ce type pourrait faire de l'espace un environnement dangereux pour différentes entreprises commerciales et civiles.

En outre, l'émergence du « **New Space** » offre la possibilité à des entités privées et des start-ups d'utiliser des constellations de petits satellites pour développer des produits commerciaux. Cette demande croissante de lancements peut **inciter davantage de pays et même des entreprises privées à développer de petits systèmes de lancement.** De telles initiatives pourraient créer une incertitude



Figure 4. Satellites et sites de lancement de fusées en Asie du Sud.

quant à la nature des objets lancés, qui peuvent être confondus avec des missiles. Dans un tel contexte, le HCoC a un rôle clé à jouer pour réduire les incertitudes et la confusion en fournissant des principes internationaux sur la transparence.

ⁱ L'Asie du Sud est ici comprise dans le périmètre de l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale (ASARC).

ⁱⁱ L'Afghanistan a importé des missiles Scud-B depuis l'Union soviétique dans les années 1980. Cependant, la majorité des systèmes ne sont plus détenus par l'Afghanistan, et il est probable que les quelques systèmes restants ne sont plus opérationnels.

ⁱⁱⁱ « Bangladesh seeks Abdali SRBM from Pakistan for defense », South Asia Times, mis à jour : 2025, <https://southasiatimes.org/bangladesh-seeks-abdali-srbm-from-pakistan-for-defense/>.

^{iv} Emmanuelle Maitre et Lauriane Héau, « Prolifération des missiles balistiques : état des lieux », *HCoC Issue Brief*, septembre 2020.

^v Natasha Fernando, « Ballistic missile proliferation: what should be the role of a small state », *Institute of National Security Studies Sri Lanka*, janvier 2019.

^{vi} Dr. Anum Riaz, « India's Missile Program: A Threat to Regional and Global Peace and Stability », *Global Security Review*, mis à jour : 2025, <https://globalsecurityreview.com/indias-missile-program-a-threat-to-regional-and-global-peace-and-stability/> ; « India – Profile », NTI, mis à jour : 2025, <https://www.nti.org/countries/india/>.

^{vii} « Pakistan – Profile », NTI, mis à jour : 2025, <https://www.nti.org/countries/pakistan/>. « No upgrade to Islamabad's current defence capabilities: US denies reports of supplying new AMRAAM missiles to Pakistan », *The Economic Times*, mis à jour : 2025, <https://economictimes.indiatimes.com/news/defence/no-upgrade-to-pakistans-current-capabilities-us-clarifies-media-reports-on-missile-sales-to-pakistan/articleshow/124443252.cms?from=mdr>.

^{viii} « Pakistan and North Korea, Dangerous counter-trades », *IJSS Strategic Comments*, vol. 8, numéro 9, novembre 2002.

^{ix} « Pakistan Leverages Its Alliance with China to Counter India's Air Power », *Army Recognition*, mis à jour: 2025, <https://www.armyrecognition.com/focus-analysis-conflicts/army/analysis-defense-and-security-industry/pakistan-leverages-its-alliance-with-china-to-counter-indias-air-power>.

^x « Pakistan missile test confirms its MIRV ambitions », *IJSS Missile Dialogue Initiative*, mis à jour : octobre 2023, <https://www.ijss.org/online-analysis/missile-dialogue-initiative/2023/10/pakistan-missile-test-confirms-its-mirv-ambitions>.

^{xi} Aqeel Akhtar, « Nuclear submarines shift strategic balance of Indian Ocean », *Analyse*, IJSS, 29 janvier 2019.

^{xii} Shounak Set, « India's Space Power: Revisiting the Anti-Satellite Test », *Carnegie India*, 6 septembre 2019.

